



**PROCES- VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
Du jeudi 20 mai 2021.**

Le vingt mai deux-mil vingt-et-un, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Grégory HUCHETTE, Maire.

Étaient présents : Mesdames Agnès CHARLET, Françoise DEBEAUPUIS, Marie-José BLANQUET, Mireille CARDOT, Véronique GUERLIN, Pascale TOCATLIAN, Messieurs Philippe CARRÉ, Grégory CHAFFOIS, José PASSET, Eric ROULLET, Marc PINEL, Serge VITTAZ, Marcel WAROUX.

Étaient absents excusés : Monsieur Stéphane DELAHAYE (pouvoir à Monsieur Serge VITTAZ)

Début de séance : 18h30

Secrétaire de séance : Madame Véronique GUERLIN

Date de convocation : 14/05/2021

Date d'affichage : 14/05/2021

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de conseillers votants : 15

1- Compte-rendu de séance du jeudi 11 mars 2021

Le compte rendu de la séance du 11 mars 2021 est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

2- Désignation d'un secrétaire de séance

Madame Véronique GUERLIN est désignée secrétaire de séance.

3- Intervention de Madame CHASSAGNAC de la Société LAFARGE

Madame CHASSAGNAC de la Société LAFARGE est intervenue afin de faire un point sur la modification d'exploitation.

Les points suivants ont été abordés :

- Organisation de LafargeHolcim Granulats – Picardie
- L'exploitation de la carrière de Rivecourt
- Modifications apportées aux conditions d'exploitation et de remise en état
- Questions diverses

4- Finances : Décisions Modificatives

Monsieur le Maire informe l'assemblée avoir eu un retour de Monsieur le Trésorier avant le conseil municipal, il n'est donc plus nécessaire de faire de décisions modificatives.

5- CIAF : Élection des propriétaires de biens fonciers non bâtis

Monsieur le Maire fait connaître que par lettre du 06/04/2021 Madame la Présidente du Conseil départemental de l'Oise l'a invité à faire procéder par le Conseil municipal à l'élection des propriétaires appelés à siéger à la commission intercommunale d'aménagement foncier. Cette commission intercommunale regroupe les communes d'ARMANCOURT, HOUDANCOURT, JAUX, LACROIX SAINT OUEN, LONGUEIL SAINTE MARIE, LE MEUX et RIVECOURT.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que, conformément à l'article L.121-4, chaque commune est représentée au sein de la commission intercommunale par le Maire ou l'un des conseillers municipaux désignés par lui. Aussi, il a désigné **Monsieur José PASSET**, 3 rue des Groseilliers – 60126 RIVECOURT

De même la Chambre d'agriculture a procédé à la désignation de 3 exploitants par communes (2 titulaires et 1 suppléant).

ÉLECTION DES PROPRIÉTAIRES DE BIENS FONCIERS NON-BÂTIS

L'avis invitant les candidats à se faire connaître a été affiché en mairie le 26/04/2021, soit plus de quinze jours avant l'élection.

Se sont portés candidats :

- Monsieur BIBAUT Denis
- Madame PAYEN Dominique
- Monsieur PINEL Thibault

Ces candidats sont de nationalité française ou assimilés, d'après les conventions internationales, jouissent de leurs droits civils, ont atteint l'âge de la majorité.

Les candidats déjà désignés par la Chambre d'agriculture en qualité d'exploitants propriétaires, désignés par la Présidente du Conseil départemental en qualité de personnes qualifiées en matière de faune, de flore de protection de la nature et des paysages, désigné par Monsieur le Maire en qualité de conseiller municipal ainsi que lui-même, ne peuvent être élus en qualité de propriétaires de biens fonciers non bâtis.

Aussi la liste des candidats est ainsi arrêtée :

- Monsieur BIBAUT Denis
- Madame PAYEN Dominique
- Monsieur PINEL Thibault

1) Il est procédé dans un premier temps à l'élection **des deux titulaires** à bulletins secrets dans les conditions fixées par l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

Ont obtenu au premier tour :

Le nombre de votants est de 15 ; le nombre de suffrages exprimés est de 15 voix.

- Monsieur BIBAUT Denis : 15 voix ;
- Madame PAYEN Dominique : 15 voix

Ayant atteint la majorité requise, Monsieur BIBAUT Denis et Madame PAYEN Dominique sont élus membres titulaires.

2) Dans un second temps, il est procédé à l'élection **du suppléant** à bulletins secrets dans les conditions fixées par l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

Ont obtenu au premier tour :

Le nombre de votants est de 15 ; le nombre de suffrages exprimés est de 15 voix.

- Monsieur PINEL Thibault : 15 voix

Ayant atteint la majorité requise, Monsieur PINEL Thibault est élu premier suppléant.

Sont ainsi élus par le conseil municipal :

Monsieur BIBAUT Denis est élu membre titulaire ; 58 bis rue de la République – 60880 LE MEUX
Madame PAYEN Dominique est élue membre titulaire ; 6 Ruelle du Village – 60126 RIVECOURT
Monsieur PINEL Thibault est élu suppléant ; rue Petit Caucrimont – 60880 LE MEUX

6- Remaniement cadastral : intégration des parcelles au Domaine Public

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le mail adressé par l'Inspecteur des Finances Publiques – Brigade Nationale d'Intervention Cadastre d'Amiens, nous indiquant que suite au remaniement cadastral de notre commune, 3 parcelles ont été identifiées comme potentiellement transférables au domaine public.

Il s'agit des 3 parcelles ZB 92, ZB 96 et ZB 97.

Le conseil municipal,

Après avoir étudié les plans et documents fournis,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité des présents et représentés d'intégrer au Domaines Public les parcelles suivantes : ZB 92, ZB 96 et ZB 97.

7- Demandes de subventions : rénovation du mur de clôture de la mairie

Monsieur le Maire informe l'assemblée avoir reçu deux devis pour la rénovation du mur de clôture de la mairie.

Monsieur PINEL, Adjoint en charge des travaux a fait un point en détail sur les travaux qui seront effectués.

Il convient de choisir l'entreprise qui sera en charge de ces travaux.

L'entreprise Steve PATON propose un devis d'un montant de 15 934.06 € HT soit 19 120.87 € TTC.

L'entreprise SARL RC propose un devis d'un montant de 15 406.53 € HT soit 18 487.84 € TTC.

Après avoir détaillé les deux devis, le conseil municipal décide à l'unanimité des présents et représentés de choisir le devis de l'entreprise Steve PATON.

Ces travaux feront l'objet d'une déclaration préalable de travaux.

Dans le cadre de ces travaux, il est nécessaire de demander une subvention auprès de la Préfecture au titre de la DETR ainsi qu'au Conseil Départemental.

Les membres du conseil municipal décident à l'unanimité des présents et représentés :

- **De choisir le devis de l'entreprise Steve PATON pour un montant de 15 934.06 € HT soit 19 120.87 € TTC**
- **De demander une subvention auprès de la Préfecture au titre de la DETR**
- **De demander une subvention auprès du Conseil Départemental**

8- Classe de découverte – Année 2020/2021

Monsieur le Maire informe l'assemblée avoir reçu un mail de Madame VERDONCK, Directrice de l'école élémentaire de Longueil-Sainte-Marie. Le séjour-classe « multisports à la montagne » du 19 au 26 juin 2021 n'est pas validé par l'Inspection Académique car les séjours avec nuitées sont reportés jusqu'à nouvel ordre. Seules les sorties sans hébergement sont autorisées.

Madame VERDONCK envisage une sortie à Berck-sur-Mer pour faire du char à voile et des jeux de plage avec tous les CM2. Cette sortie aura lieu le jeudi 1^{er} juillet 2021.

9- Élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021 : tenue du bureau de vote

Dans le cadre des élections départementales et régionales, Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal les missions et la constitution des bureaux de vote.

Le premier tour de scrutin aura lieu le dimanche 20 juin 2021. Il sera ouvert à 8 heures et clos à 18 heures. Le second tour du scrutin aura lieu selon les mêmes modalités le dimanche 27 juin 2021 dans les cantons, régions ou collectivités où il devra y être procédé.

10- CCPE : désignation de 2 représentants PLUi-H (2 titulaires et 2 suppléants)

Dans le cadre de l'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme Local de l'habitat (PLUi-H) de la CCPE, et conformément à la charte de gouvernance signée en 2019.

La CCPE demande de bien vouloir désigner deux représentants titulaires et deux suppléants par commune au sein du Comité de Pilotage.

Il convient également de désigner un référent technique afin de faciliter les échanges de documents et de données.

Après avoir échangé, à l'unanimité des présents et représentés, les membres du conseil municipal décident de désigner les représentants suivants :

- Titulaires : Grégory HUCHETTE (Le Maire) et Marie-José BLANQUET (1^{ère} Adjointe)
- Suppléants : Véronique GUERLIN (conseillère municipale) et Grégory CHAFFOIS (conseiller municipal)
- Référent Technique : Emilie JADAS BOUMAHDI (secrétaire de mairie)

11- Informations et questions diverses

- Point finances
- Point urbanisme (demandes de travaux en cours)
- Point travaux sur la commune
- Point communication : la gazette est en cours de création

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Le Maire,



Grégory HUCHETTE